

La gestion différenciée des espaces verts au lycée Lesage

IMPLICATION Bien avant la sortie du *Guide de gestion différenciée des espaces verts*, édité par la Région, le lycée Lesage de Vannes a mis en place une politique volontariste dans le domaine. Visite d'un établissement exemplaire.

« Parfois, quelques personnes nous reprochent de mal tondre nos pelouses », glisse, avec un sourire, Isabelle Legrand, proviseure du lycée Lesage, en nous faisant visiter l'établissement. Il est vrai que les espaces verts qui s'étendent entre les bâtiments peuvent surprendre. Certaines parties ressemblent à un véritable gazon anglais. D'autres laissent la nature reprendre ses droits. Mais c'est précisément cela, la gestion différenciée des espaces verts : adopter une méthode d'entretien sélective, pour respecter la biodiversité, réduire les besoins en eau, limiter les pollutions. À ce titre, le lycée Lesage fait figure d'exemple. « La démarche a été initiée bien avant mon arrivée en 2010, reprend la cheffe d'établissement, par Jacques Le Bihan, l'agent responsable des espaces verts de l'époque – depuis peu retraité. Avec lui, nous avons développé cette approche environnementale. »

Aujourd'hui, c'est Gilbert Dreano qui a pris le relais. Arrivé en mars sur ce poste, il s'occupe des 45 000 m² de terrain dont au moins 10 % sont traités en gestion différenciée. « Je tonde toutes les semaines certaines parties, situées en bordure ou dans les endroits très visibles, et d'autres une fois par an seulement. Je pratique également le "mulching", c'est-à-dire que l'herbe n'est pas ramassée. Dans les espaces verts laissés à l'état sauvage, les petits animaux comme les musaraignes, les crapauds, les mulots peuvent

proliférer. » Aucun entretien n'est alors nécessaire. La faune et la flore s'en donnent à cœur joie !

Continuons notre visite. Derrière le premier bâtiment, un tas de bois se dresse au milieu des herbes folles. Un feu de camp est en préparation ? « Pas du tout, répond Gilbert. C'est ce qu'on appelle un "hôtel à insectes". Nous l'avons installé ici pour que les fourmis, les sauterelles et toutes sortes d'invertébrés y trouvent refuge. »

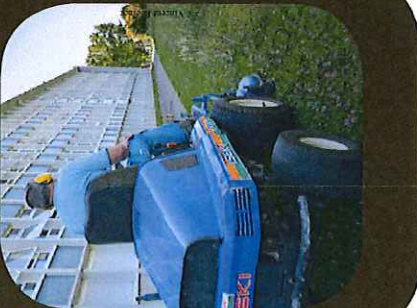
Rien de plus simple que de créer un hôtel à insectes. Quelques bûches de bois, disposées comme pour un feu, font le bonheur des petites bêtes. La planche qui le recouvre le protège des intempéries.



Depuis peu, un jardin partagé est accessible aux élèves. Chacun peut y faire grandir la planche de son choix. Ciboulette, lavande, thym... Toutes les initiatives sont les bienvenues !



La tonne sélective permet de laisser des espaces pousser en toute liberté. Seules les bordures et les espaces utilisés par les élèves sont tondues régulièrement. Un excellent mode d'entretien pour préserver la biodiversité.



boulette, de la lavande, des échaloates, du thym. » Tout juste mis en place, ce jardin ne demande qu'à s'étoffer.

À quelques pas de là, nous retrouvons le local administratif, bordé d'un joli massif. « Nous avons remplacé les rosiers – très exigeants en soins de toutes sortes – par des plantes vivaces qui ne demandent aucun entretien, poursuit Isabelle Legrand. Car notre politique consiste à n'utiliser

Ce qu'ils en disent



ISABELLE LEGRAND, proviseure du lycée Lesage

« Une vraie politique environnementale est mise en place »

« Notre démarche de gestion différenciée des espaces verts s'inscrit dans une approche plus globale du respect de l'environnement. Pour la restauration, par exemple, nous travaillons avec de nombreux producteurs locaux et bio pour favoriser les circuits courts. Ils nous approvisionnent, notamment en légumes selon leur production du jour. Cette méthode exige de notre chef de cuisine et de son équipe une grande capacité d'adaptation, dans la conception des menus. Mais il faut y faire, bien qu'il serve plus de 1 200 repas chaque midi ! Le bio n'est donc pas une question de taille de structure mais de volonté. »



GILBERT DREANO, agent responsable des espaces verts

« C'est un vrai plaisir de travailler en plein air »

« Je suis un ancien agriculteur et je connais bien la terre. Avant d'être responsable des espaces verts, j'étais agent du service général à 100 %. Aujourd'hui, je n'y consacre plus que 30 % de mon temps. J'ai suivi plusieurs formations sur la gestion différenciée des espaces verts qui m'ont permis de bien maîtriser la démarche. C'est un vrai plaisir pour moi de travailler au grand air. Le terrain est immense mais ce mode d'entretien écologique réduit considérablement l'intervention de l'homme. Pour le moment, je poursuis le travail que Jacques Le Bihan a entrepris sur le lycée. Et nous essayons de développer d'autres initiatives avec les services de la Région. »

aucun engrais, aucun produit phytosanitaire et de procéder au désherbage mécanique uniquement. »

Une politique qui repose sur un engagement : le respect de la nature. Un exemple à suivre. ●

POUR EN SAVOIR PLUS :

• Consultez le *Guide de la gestion différenciée des espaces verts*, téléchargeable sur Kalenn.